

A ballot box with a transparent front panel, overflowing with blue ballots. The box is placed on a wooden surface. The background is a plain wall. The text is overlaid on the image.

Education Citoyenne

Démobilisation électorale,
l'école peut-elle être un
frein ?

La démobilisation électorale, l'école peut-elle être un frein ?

Depuis 1893, le vote est obligatoire en Belgique. Il devrait donc y avoir un taux d'abstention très faible, voire nul, mais ce n'est pourtant pas le cas. Le pourcentage des électeurs enregistrés pour les élections législatives de 2014 était de 89,4% et en 2010, on était même descendu à 89,2%.¹ Depuis les années 80, on observe le même phénomène d'abstentionnisme électoral massif dans d'autres pays européens (Allemagne, France ...) mais aussi dans des pays comme le Canada et les Etats-Unis.²

Beaucoup de concitoyens expliquent ne pas aller voter afin d'exprimer leur mécontentement et on peut fréquemment lire sur les réseaux sociaux des commentaires du type « tous pourris » ou « qu'ils s'en aillent tous ». Ce mécontentement de la population est important en Belgique, comme le montre un sondage effectué par DEDICATED et paru le 5 janvier 2017 dans le quotidien la Dernière Heure qui indique que 7 Belges francophones sur 10 ne faisaient plus confiance au gouvernement Michel.³ Cause réelle à l'absentéisme électoral ou excuse ? Pour Céline Braconnier, il faut prendre avec des « pincettes » les déclarations des personnes qui disent que « si les politiques étaient moins corrompus, ils voteraient ». Elle juge cette explication insuffisante et trop simple « cela ne mange pas de pain de dire que si c'était différent on s'engagerait et les gens ne disent pas tout ». ⁴

Pour Céline Braconnier « l'école républicaine n'est plus en mesure de former des citoyens » et la seule instance capable d'encore le faire, c'est la famille.⁵

Selon une étude de l'INSEE, l'« écart de participation entre les catégories les plus diplômées et celles qui le sont moins est désormais de l'ordre de 15 points aussi bien aux régionales qu'aux législatives ». ⁶ Le niveau de diplôme est en effet le critère le plus déterminant en matière de participation au vote : « moins on est diplômé, moins on participe à la vie politique, moins on vote » ⁷. Dans de nombreuses familles on ne vote donc pas. Il n'y aura donc de dynamique d'entraînement vers les urnes que dans les familles déjà sensibilisées à la participation au scrutin, ce qui crée ainsi une inégalité encore plus grande. De plus, les inégalités face à la politique ne sont pas seulement sociales, elles sont aussi liées au genre. Les filles sont moins naturellement poussées à s'impliquer en politique et elles votent souvent moins que les garçons. Doit-on accepter

1 Informations consultées sur le site du Bureau Fédéral du Plan le 10 août 2018. http://www.indicators.be/fr/i/BGD_SOC_VOT/Participation_aux_%C3%A9lections
<https://www.cemea.asso.fr/IMG/meirieu0898.pdf>

2 Braconnier, C. (2010). Le vote et l'abstention en temps de crise. *Savoir/Agir*, 13,(3), p.59
doi:10.3917/sava.013.0057.

3 <https://web.umons.ac.be/app/uploads/sites/7/2018/05/13.Nicolas.pdf>

4 Braconnier, C. (2010). Le vote et l'abstention en temps de crise. *Savoir/Agir*, 13,(3), p.60
doi:10.3917/sava.013.0057.

5 Braconnier, C. (2010). Le vote et l'abstention en temps de crise. *Savoir/Agir*, 13,(3), p.64
doi:10.3917/sava.013.0057.

6 Braconnier, C. (2010). Le vote et l'abstention en temps de crise. *Savoir/Agir*, 13,(3), p.60
doi:10.3917/sava.013.0057.

7 Braconnier, C. (2010). Le vote et l'abstention en temps de crise. *Savoir/Agir*, 13,(3), p.64
doi:10.3917/sava.013.0057.



que les femmes s'expriment moins par le scrutin et donc subissent les décisions prises par une majorité d'hommes ?

Il est éthiquement difficile de baisser les bras et de se contenter de ces constats. D'autant plus que des études américaines ont montré que, chez les jeunes électeurs, la probabilité de voter est assez bien prédite par les valeurs civiques affichées à l'adolescence. Si on ne prend pas rapidement l'habitude de voter, il y a peu de chances que l'on vote ensuite.

Si l'école comme institution est désormais incapable de mener ce combat, Céline Braconnier met en avant des projets qui ont été mis en place par des enseignants dans leur classe aux Etats-Unis. Des actions qui permettent d'amener les élèves à s'intéresser davantage à la politique et donc à aller voter. Certaines expériences montrent même que les professeurs qui ont mené de vrais débats en classe et poussé tous les élèves à s'exprimer de manière élaborée ont même réussi à sensibiliser leurs parents à la question du vote. Cette étude montre également qu'« organiser des débats à l'école modifie le rapport qu'ont les jeunes aux médias. On ne consomme plus les médias, on va chercher ce qui va nous permettre d'argumenter face à un camarade ».⁸ Ce qui est d'autant plus important que les réseaux sociaux jouent désormais un rôle important dans l'information électorale : les politiciens essaient de toucher les jeunes sur l'ensemble des réseaux sociaux. Témoignage d'un jeune « Chaque jour sur mon Facebook en période de campagne électorale, j'ai vu apparaître des programmes, j'ai même été contacté en privé par quelqu'un qui voulait me présenter ses idées ». Si auparavant, il fallait aller à la pêche aux informations maintenant elles viennent aux jeunes qui ne sont pas toujours en mesure de faire le tri. Il est donc primordial qu'ils reçoivent une bonne formation en matière électorale, d'éducation aux médias et d'esprit critique pour que la politique tout en étant balisée soit le souci du monde scolaire.

Cependant, les études montrent aussi que les parents et les professeurs sont assez frileux à l'idée de laisser entrer la politique dans l'école et que mener de tels projets en Belgique ne risque pas d'arriver pour l'instant.

Le cas de la Belgique

En Belgique, dès le 24 juillet 1997, le gouvernement s'est pourtant fixé la mission suivante dans son décret Missions « Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique... ».⁹

L'instauration d'un cours de philosophie et citoyenneté tant en primaire qu'en secondaire a pour objectif de « permettre à chaque élève de se développer en tant que personne et en tant que citoyen répond donc aux attentes du décret Missions ainsi que du décret citoyenneté qui demande aux établissements scolaires de mettre en place des activités interdisciplinaires pour une citoyenneté re-

8 Braconnier, C. (2010). Le vote et l'abstention en temps de crise. *Savoir/Agir*, 13,(3), p.67doi:10.3917/sava.013.0057.

9 Issu du Décret Missions (article 6 alinéa 3) ; le 24 juillet 1997. Décret citoyenneté, 12 janvier 2007.



sponsable et active et de structure participative pour les élèves ».¹⁰

Selon une enquête menée par l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville) citée par Céline Braconnier, « 78% des jeunes déclarent qu'ils voudraient davantage comprendre la vie politique ». Les jeunes manquent d'informations sur le fonctionnement politique ce qui les empêche de prendre part activement au vote.¹¹ Il revient donc à l'école de les informer sur le fonctionnement des institutions politiques, sur le rôle des différents pouvoirs. Cependant, il faut réfléchir sur la méthode. Un simple cours théorique peut-il permettre à tous les jeunes de s'imprégner d'une matière aussi complexe ? Des opérateurs culturels permettent de faire passer la matière de manière plus vivante et donc d'ancrer plus durablement les apprentissages. Mais une fois encore, on voit vite que les parents sont frileux à ce qu'on parle de politique en classe car ils craignent qu'on mette des idées qui ne sont pas en adéquation avec les leurs dans le cerveau de leurs enfants. Tandis que les enseignants eux craignent de devoir gérer des débats qu'ils ne sont pas certains de pouvoir contenir dans les limites acceptables pour l'école. Les enseignants devraient donc recevoir une formation très poussée en gestion de débat ainsi qu'en politique pour se sentir plus à l'aise et oser laisser les élèves s'exprimer.

Mettre des dispositifs en place pour vivre la démocratie à l'école comme les conseils de classe, d'école ou les conseils communaux des enfants est une solution envisageable. Les enfants y sont amenés à s'exprimer et à vivre un processus démocratique.

Ce type de projets présente le grand avantage de pouvoir se pratiquer facilement dès l'école primaire. De nombreuses communes permettent aux jeunes élèves de prendre la place des élus communaux l'espace de quelques heures sur l'année pour défendre leurs projets d'école. Cependant, ce type de pratiques doit être effectué avec beaucoup de soins. On a pu observer dans certains cas des élèves qui venaient avec des projets, les présentaient, et que l'ensemble des écoles votaient. Mais finalement le projet tombait progressivement à l'eau faute de motivation des adultes, de décision politique. Ensuite, pour le prochain conseil communal des enfants, on leur demandait de recommencer tout le processus pour un autre projet qui connaîtra un sort similaire. Certes, tous les projets ne peuvent pas toujours être réalisés mais alors il convient de l'expliquer aux enfants et de bien baliser les attentes.

Mal menées, de telles initiatives apportent au contraire la démonstration aux jeunes que la participation politique n'est qu'un leurre et que le monde politique simule l'écoute. Une telle vision de la participation électorale aura vite fait de les amener à ne plus chercher à s'exprimer et donc à ne pas voter une fois adulte.

10 Fédération Wallonie-Bruxelles, Cours de philosophie et de citoyenneté Guide pratique pour les enseignant-e-s, Bruxelles, juin 2016 - 1re édition.

11 Braconnier, C. (2010). Le vote et l'abstention en temps de crise. *Savoir/Agir*, 13,(3), p.67doi:10.3917/sava.013.0057.

De la théorie, pas de pratique

En conclusion, la pratique de la citoyenneté à l'école en Belgique reste assez théorique. Si l'on observe de belles tentatives pour amener les enfants à être des apprentis citoyens, la mise en pratique de ces projets reste plus complexe.

Il est difficile de s'impliquer dans un domaine que l'on ne comprend pas. L'école peut au moins jouer un rôle d'explication. Le cours de philosophie et citoyenneté travaille beaucoup sur la question des valeurs, les programmes électoraux peuvent donc être décortiqués sous cet angle. Sur le plan logique, une valeur ne vaut pas plus qu'une autre. Les élèves peuvent alors être amenés à hiérarchiser leurs propres valeurs en vue du choix qu'ils auront à effectuer lors du vote.

Le terme politique est presque jugé tabou dans les écoles, qui se cachent derrière la neutralité. Des enseignants mieux formés pourraient permettre de mener de réels débats politiques si cela permet de mieux sensibiliser les jeunes à leur devoir électoral.

Pour inciter les gens à aller voter, il faut qu'ils soient convaincus que leur vote aura une influence. Pour cela rien de tel que de leur avoir fait vivre pendant leur scolarité des situations de participation, de les avoir amenés à s'exprimer et à prendre part au processus décisionnel du microcosme qu'est l'école.

Malgré de belles tentatives pour faire de chaque élève un citoyen, l'école n'ose pas parler politique. En étant trop frileuse, elle perd probablement des opportunités de sensibiliser les jeunes à l'importance du vote. Ainsi, l'école ne parvient pas à freiner la démobilisation électorale et à mobiliser les jeunes citoyens qu'elle a en charge. Ce défi reste donc encore pleinement à relever.

Education citoyenne

Démobilisation électorale, l'école peut-elle être un frein ?

Texte : Marie Béclard
Maquette : Inside
Mise en page : Daniel Leclercq

Décembre 2018

ISBN : 978-2-87440-133-6
Dépôt légal : D/2018/3423/5

FAML asbl

Av de Stalingrad 54
1000 Bruxelles
Tél: 02 476 92 83
Fax: 02 476 94 35
info@faml.be
www.faml.be



Avec le soutien de

